

QU'EST-CE QUE LE CMJ?

« Un moyen de découvrir, de s'exprimer, de participer et d'agir dans sa commune »

C'est un lieu privilégié :

- De rencontres, entre adultes et jeunes, de dialogue en direct avec les élus locaux.

- D'apprentissage à la citoyenneté en vivant une éducation civique active et concrète.

- De prise de responsabilités en participant à la vie de la commune, en proposant des actions et des réalisations en direction des jeunes, mais aussi de tous.



Le CMJ répond à des règles énoncées par la Convention Internationale des droits de l'enfant de 1989.



Nous te proposons de poser ta candidature pour être membre du Conseil Municipal des Jeunes d'Aussillon.

ÉLECTION: MODE EMPLOI

Tu es électeur :

Si tu habites à Aussillon et si tu es scolarisé en classe de CE2, CM1, CM2 et ULIS des écoles des Auques, Jules Ferry et Val d'Aussillon ou en classe de 6ème et 5ème des collèges Jean-Louis Etienne, Jeanne d'Arc et Marcel Pagnol de Mazamet.

Pour être candidat, tu dois :

- Remplir le formulaire de candidature qui sera à ta disposition dans ton établissement scolaire ou à la mairie et faire signer l'autorisation parentale à tes parents.

- Remettre le formulaire à ton instituteur ou à la vie scolaire avant **le vendredi 24 janvier 2025**.

Un courrier te sera adressé pour valider ta candidature.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Elle se déroulera :

A partir du lundi 27 janvier 2025

LE VOTE

La carte électorale :

Elle te sera remise dans ton établissement scolaire.

Le jour du vote :



1. Tu prends un bulletin de vote et une enveloppe sur la table.

2. Tu te rends seul dans l'isoloir et tu choisis le nom de tes candidats, un seul par niveau de classe.

3. Une fois ton choix effectué, tu introduis ton bulletin dans l'enveloppe.

4. Tu te rends à la table de vote, tu présentes ta carte d'électeur et tu mets ton enveloppe dans l'urne.

5. Un assesseur tamponne ta carte d'électeur et te fait signer le cahier d'émargement.

Les électeurs votent pour les candidats appartenant à leur établissement scolaire.

ATTENTION:

Tu ne dois mettre qu'un bulletin dans l'enveloppe sinon ton vote serait considéré comme nul.

Le dépouillement :

- On procède au dépouillement le jour même des élections dans chaque établissement scolaire.

- En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est élu.

- Les résultats seront proclamés à la Mairie **début février 2025**.

APRÈS L'ÉLECTION

La première réunion du Conseil Municipal des Jeunes se déroulera sous la présidence du Maire dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie en Mars 2025.

Lors de ce premier Conseil Municipal, nous choisirons ensemble les différents domaines d'intervention du CMJ en fonction de vos idées et des thèmes retenus par le Conseil Municipal Adulte :

Culture, sports, environnement, nouvelles technologies...

- Chaque commission se réunira au moins une fois par mois en période scolaire.

- Les séances plénières auront lieu une fois par an.

- Vous siégerez en dehors du temps scolaire et les réunions se feront le plus souvent les mercredis de 14h à 16h, en Mairie.

Pour en savoir plus flasher ce QR code:



CONSTITUTION DU CMJ: 15 ÉLUS

- Écoles primaires Jules Ferry, Les Auques et Le Val d'Aussillon :

**9 ELUS : 3 élèves de CE2,
3 élèves de CM1, 3 élèves de CM2.**

- Collège Jean-Louis Etienne, Jeanne d'Arc et Marcel Pagnol :

6 ELUS : 3 élèves de 6ème et 3 élèves de 5ème.

- Durée du mandat : deux ans.

Suivant les projets, vous serez encadrés par des professionnels de l'animation et des élus en étroite partenariat avec les établissements scolaires, ALAE/ALSH, l'EVS/IJ, la Médiathèque, les associations et autres partenaires de la commune.

Dates à retenir :
**Dépôt des candidatures
Avant le Vendredi 24 janvier 2025**
Campagne électorale
à partir du 27 janvier 2025
Elections
Entre le 3 et le 7 février 2025

Pour plus d'information, tu peux t'adresser à :
la Mairie d'Aussillon 05.63.97.71.80
Muriel ALARY (maire adjoint en charge de la jeunesse)
Ou à Bruno Vidal (coordinateur du CMJ)



GUIDE DES ÉLECTIONS 2025

Conseil Municipal des Jeunes - Élections 2025
(du CE2 à la 5ème)

*Ta ville bouge
Bouge ta ville*

*Envie d'apprendre, de comprendre, d'écouter,
de réfléchir, d'échanger, de débattre, de proposer,
de convaincre, de partager, d'entreprendre et
d'agir ? Ton avis compte. Vraiment.*

**Je suis candidat(e)
Je vote**

POSE TA CANDIDATURE DU CE2 À LA 5ÈME

06.18.29.13.37

